Anglais
Homo helveticus ou *Homo œconomicus*?

A propos de l'article en ligne intitulé «L'apprentissage en anglais se développe en Suisse» (*24 heures* du 15 avril 2015).

Certains milieux économiques semblent vouloir sacrifier les langues nationales sur l'autel de la «sainte économie», en ignorant que même à l'heure de la mondialisation, il faut en Suisse la maîtrise à la fois de l'anglais et des langues nationales. Celles-ci gardent une valeur sous-estimée sur le marché du travail et pour le produit national brut du pays (François Grin): la maîtrise du français a une incidence positive sur le revenu des salariés alémaniques. En outre, le projet «Profils d'exigences scolaires pour la formation professionnelle initiale» de l'USAM vient de rappeler que, dans certaines branches populaires (vente, commerce de détail, santé), on considère l'apprentissage des langues étrangères comme nécessaire.

Certes, le projet de l'introduction d'un apprentissage en anglais, qui ne concerne que les professions qui en ont l'usage (informatique et employés de commerce), est susceptible de créer des places d'apprentissage au sein d'entreprises internationales en Suisse. Qui plus est, le canton de Zoug est réputé pour sa vocation internationale. Toujours est-il que l'argumentation des responsables du projet laisse perplexe: les cadres de ces entreprises ne seraient pas à même de se renseigner sur le système helvétique, faute de connaissances d'allemand.

Pourquoi alors ne pas mener une campagne d'information en anglais au lieu d'adapter le système aux besoins exclusifs de l'anglais? Ou est-ce peut-être aux apprentis d'expliquer aux cadres de ces entreprises notre système en anglais?

Prof Dr Giuseppe Manno, titulaire de la chaire de didactique des langues romanes HEP FHNW, Bâle

L'anglais pourrait aussi s'enraciner au niveau de l'apprentissage. KEYSTONE

Energie
Ce projet éolien est loin d'être porté par le peuple

A propos la page Point fort intitulée «Sur les crêtes du Jura, un parc éolien progresse à pas feutrés» et de l'éditorial de Céline Duruz intitulé «Sur Grati, une idée portée par le peuple» (*24 heures* du 23 avril 2015).

L'article qui rapporte des décisions des Législatifs des trois communes de lever les oppositions au projet est copieux. Il a de plus le mérite de donner la parole aux opposants, ce qui est assez rare pour être salué. Mais l'éditorial de Mme Duruz mérite quelques remarques.

Déduire sur la base d'une motion acceptée il y a huit ans et des décisions prises ces derniers jours que le projet «Sur Grati» est «porté par le peuple» est abusif.

En été 2013, très peu d'habitants avaient connaissance de l'existence de ce projet, et les premières séances officielles d'information n'ont eu lieu qu'en automne. Certes, les promoteurs ont toujours proclamé leur transparence et leur volonté de respecter la démocratie et ils ont par la suite multiplié les occasions d'information, sans toutefois que les foules s'y précipitent.

Dans les faits, lorsqu'il s'est agi de fournir des informations essentielles telles que le dossier de mise à l'enquête ou le plan financier, tout a été mis en œuvre pour éviter que celles-ci tombent facilement entre les mains des opposants potentiels.

De son côté, l'association locale SOS Jura-Vaud Sud a fait un énorme travail de communication pour lever le voile sur la démesure de ces projets industriels et sur leurs atteintes inacceptables au paysage.

Résultats: aujourd'hui le «peuple» a beaucoup plus d'interrogations que de certitudes et près de la moitié du Conseil communal de Vallorbe est déjà opposée au projet.

Les autorités auraient donc fait tout juste? A chacun d'apprécier.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général de Paysage-Libre Vaud, Bottens

Droits de l'homme
Pas de nouveaux carcans

Notre pays connaît une situation économique enviable: un environnement sécurisant, des PME et multinationales avec des collaborateurs sérieux, un patronat et des syndicats responsables. Nous avons adopté des lois et règlements contraignants, mais qui nous mettent à l'avant-garde des exigences internationales. Mais pour certains, il faut encore aller plus loin pour gêner un peu plus la gouvernance de nos grandes sociétés. Ainsi l'initiative déposée pour respecter les droits humains et l'environnement dans le monde. L'intention est certes louable, mais qui va croire, à part ces initiants idéalistes, que si la Suisse adoptait une loi de plus, cela empêcherait le travail des enfants ou des atteintes à l'environnement? En revanche, en multipliant chez nous les contraintes aux dirigeants des grandes multinationales, on risque fort de provoquer leur délocalisation sans états d'âme, car nous vivons la mondialisation, et souvent la majorité des actionnaires de ces entreprises sont étrangers.

Avant de prétendre naïvement que les sociétés qui pourraient ne pas respecter les règles n'oseraient pas quitter le pays, la directrice d'Amnesty International Suisse devrait comparer le chiffre d'affaires réalisé en Suisse face au global. Je ne peux qu'encourager ces gens qui croient avoir le monopole du bon cœur d'aller porter leur message auprès des instances internationales pour obliger les pays qui exploitent enfants, population et environnement, à changer leur comportement. Mais évidemment, il est plus aisé de s'agiter dans notre pays au système démocratique le plus élaboré que d'agir au plan international.

Ne croyons pas que notre petit pays peut, tout seul, laver plus blanc que blanc. Prenons garde de ne pas multiplier les carcans, cela pourrait nous coûter la suppression de milliers d'emplois et de millions d'impôts.

Henri Briod, Yverdon

24heures précise

Dans notre édition du 27 avril, nous annoncions le lancement d'une formation gymnasiale pour enfants à haut potentiel (HP) par l'école privée de la Garanderie, à Lausanne, présentée comme «la première de Suisse». Or, l'Ecole Germaine de Staël, à Aubonne, propose également depuis 2011 une section gymnasiale spécialement pour élèves HP débouchant sur un bac français.

Dans notre article d'hier sur l'Iran et la bourse de Téhéran, une erreur s'est glissée dans le prénom du patron de la société financière Turquoise Partners, M. Rabii. Il s'agit bien de Ramin – et non pas de Radman – Rabbii.